

**INFORMATION PRESSE**  
3 MAI 2010

## **L'AFT, partenaire majeur du Ministère de l'Education Nationale**

La convention générale de coopération vient d'être renouvelée pour 5 ans entre le Ministère de l'Education Nationale et l'AFT.

Cette convention témoigne de la confiance que les Pouvoirs Publics accordent à l'AFT et légitime davantage sa mission de développement de la formation professionnelle dans les transports, mission donnée à l'AFT par les organisations professionnelles du transport et des activités auxiliaires du transport et de la logistique.

Par cette convention, l'Education Nationale reconnaît explicitement la contribution de l'AFT à l'évolution des métiers et des qualifications et souligne tous les efforts et les actions d'information et de promotion des métiers et des formations du secteur depuis plus de 50 ans, afin de répondre aux besoins des entreprises.

Concrètement, elle permet un appui technique et pédagogique de l'AFT à plus de 200 établissements scolaires préparant aux différents diplômes du transport et de la logistique, du CAP au Master universitaire, en passant par le bac professionnel, les BTS ou les IUT.

Ainsi, l'Education Nationale et l'AFT s'appuient sur le savoir-faire de leurs collaborateurs pour permettre à un grand nombre de jeunes de trouver un emploi qualifié dans un secteur très professionnalisé.

### Le groupe AFT-IFTIM en bref :

Organisme de formation de la profession transport logistique, 2 300 collaborateurs, 75 centres de formation implantés sur toute la France, plus de 210 000 personnes formées en 2009 dont 24 000 jeunes, du cap à bac+6.